24e ANNÉE N° 2140 PARAIT LE SAMEDI 17 OCTOBRE 1908

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN INDEPENDANT

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS

PAYABLES D'AVANCE

Quatre francs par an

ÉTRANGER, le port en sus

A. TURIN, Fondateur - PASCAL LIEUTIER, Administrateur-gérant
ADMINISTRATION ET RÉDACTION, *21, Place de la Mairie*, SISTERON.

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS

On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

Les annonces sont reçues au bureau du Journal et à *Paris à l'Agence de la Presse, 20, Rue de la Victoire*, à l'*Agence Havas*, 8, Place de la Bourse et dans les principales agences.

ANNONCES

Judiciaires (la ligne).....0,20
Commerciales (la ligne).....0.15
Réclames (la ligne).....0,30
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.

Bénéfices agricoles

Il faut croire que les attaques dont le fameux projet de taxation des bénéfices agricoles est l'objet ont quelque peu ému M. le ministre des finances, car voici que, par deux fois, dans la Sarthe, au Conseil général, et dans le Lot, à Souillac, il a officiellement riposté et pris la défense de son système.

M. Caillaux — ce n'est pas un reproche, c'est presque un éloge — n'a pas son pareil pour émettre des affirmations imperturbables auxquelles il n'admet point de réplique : « Je vous enlève, dit-il en résumé aux agriculteurs, 51 millions d'impôts des portes et fenêtres et de contribution mobilière, 66 millions d'impôt foncier ; et je ne vous demanderai plus que 40 millions sur le revenu du sol. Pour les bénéfices agricoles, comme propriétaires exploitants et fermiers tirent de leur sol un bénéfice distinct de la rente ou du fermage de la terre, je suis forcé d'imposer ce revenu et je suis assez bon pour n'en exiger que 13 millions : une bagatelle ! Agriculteurs, vous devez être contents. »

Il est probable que sur cette péroraison la fanfare de Souillac a exécuté son plus beau morceau dont les accents se sont mêlés au fracas des applaudissements officiels.

Mais les fumées des banquets se dissipent ; l'impôt reste, il devra être payé et tout ne se passera pas avec la même aisance avec laquelle M. Caillaux prononce ses harangues. Le sort des agriculteurs serait tellement enviable, qu'il est imprudent d'y croire. La grosse caisse et les cymbales n'empêchent pas le patient de sentir qu'on lui extirpe une dent.

Car le mal n'est pas d'imposer un revenu lorsqu'il existe, le mal est de l'imposer quand il n'existe pas, et surtout, pour percevoir la taxe ou pour l'évaluer, de recourir à des procédés que le contribuable ne tolérera pas.

On n'arrivera jamais à persuader au propriétaire qui exploite son sol, que lorsqu'il aura payé l'impôt sur le revenu foncier, il doive payer encore sur le bénéfice de son exploitation. A ses yeux, malgré toutes les théories savantes des économistes, le revenu de sa terre et le produit de son travail ne font qu'un. Il consentira à continuer de payer à raison du premier, mais il n'entend pas payer à raison du second.

Quant aux fermiers, les partisans de la taxe croient triompher en les comparant aux industriels ou aux commerçants. Comme ces derniers, les fermiers sont locataires d'un immeuble où ils exercent leur négoce ; comme eux ils disposent d'un capital distinct qu'ils mettent en œuvre dans leur entreprise ; comme eux ils réalisent des bénéfices distincts du revenu du propriétaire ; en conséquence, de même que les industriels acquittent leurs patentes, de même les fermiers seront tenus d'en payer une : c'est la taxe des bénéfices agricoles. Il y a cependant une différence qui saute aux yeux : c'est que le rapport du capital d'exploitation et du capital immeuble n'est pas le même dans les deux cas. Le fermier exploite des terres de grande étendue ou de grande valeur avec un capital relativement minime ; l'industriel use, au contraire, d'un local relativement modeste par rapport au capital consacré à son industrie en outillage, en marchandises, ou en fonds de roulement. Le loyer industriel n'entre que pour une part ordinairement faible dans les frais généraux, tandis que, lorsque le fermier a réglé son fermage, il a souvent absorbé le plus clair de son bénéfice ; le reste a consisté à vivre, à se nourrir, lui, ses enfants et ses employés, sur le produit de la terre. Les bonnes années lui laissent seules quelque marge, et les bonnes années sont rares. Le fisc de M. Caillaux a pourtant la prétention de lui compter toutes les années comme bonnes, et de faire entrer en ligne de bénéfices tout ce qui aura été consommé pour vivre dans la ferme. C'est là une nouvelle manière d'envisager l'impôt qui répugne nécessairement au bon sens et à l'esprit de justice. C'est un acheminement certain vers l'investigation et les recherches dans la fortune du contribuable, qui soulèveront un mécontentement général.

Les radicaux-socialistes partisans quand même de la réforme, se croient assez puissants pour lutter contre ce mécontentement. Ils font valoir que leur formule n'atteindra que les gros fermiers. Sont-ils donc bien assurés de ne frapper que ceux-là ? et en supposant qu'ils arrivent à tracer une limite infranchissable entre les gros et les petits, ont-ils songé que ces soi-disants gros fermiers forment le levier principal de l'agriculture française, et que cette agriculture est la base la plus solide de la prospérité générale de la nation ? Quand plus de la moitié des citoyens d'un pays vit de l'agriculture, on ne doit pas bouleverser d'une main indifférente les conditions dans lesquelles l'impôt les frappe.

La nouvelle école n'a pas réfléchi à tout cela ; son niveau inquisitorial entend plier tout le monde sous son despotisme fiscal. C'est ce que le pays ne comprend pas.

J. DRAKE,
ancien député.

LE CONGRÈS SOCIALISTE UNIFIÉ DE TOULOUSE

C'est jeudi, que s'ouvrait à Toulouse le Congrès national du socialisme unifié. Il avait été question de le tenir au mois de mai dernier ; mais comme l'on devait être alors en pleine période d'élections municipales, la date en fut remise à plus tard.

Les socialistes unifiés voulaient encore, avant de réunir les assises de leur parti, connaître les résultats du Congrès de la C.G.T. qui vient d'avoir lieu à Marseille, et dont les décisions auront probablement une sérieuse influence sur les débats de Toulouse.

La municipalité de cette ville — hier socialistes unifiée, radicale aujourd'hui, a réservé aux congressistes l'ancienne chapelle des Jacobins transformée depuis quelques années en salle de réunion.

Les séances du Congrès commenceront chaque matin après la fermeture du marché aux violettes, établi dès le petit jour dans cette chapelle et clos vers 9 heures Ainsi, sous les voûtes roses et hardies de l'antique édifice parfumée de l'exquise fleur toulousaine, dans un décor de légende médiévale, au milieu d'une atmosphère charmante de poésie languedocienne, vont prendre leur vol vers l'avenir les espérances les plus aventureuses et sonner le tulmute des controverses qu'éveille autour de lui le problème de l'universelle concorde.

C'est sans doute un problème d'une solution difficile puisque ceux-là même qui le cherchent et pensent l'avoir à peu près entrevue sont loin d'être d'accord. Frères différents d'esprit et de complexion, au sein de la famille unifiée ils en viennent souvent eux mêmes à renouveler entre eux l'antique bataille des frères ennemis.

On sait, en effet, quelle diversité d'opinions dissimule le nom général d'Unité, Jamais la pensée socialiste ne fut plus divisée. Dans le détail on y distingue au moins cinq ou six fractions ; en gros trois essentielles et très distinctes : deux ainées — les gues listes et les réformistes — qui se disputent comme autrefois l'hégémonie, et une plus jeune — les syndicalistes révolutionnaires — qui, malmenant également les deux ainées n'a que raillerie et dédain pour ceux qu'elle appelle des « vieilles barbes »,

Toutes ces tendances s'accuseront au Congrès national ; on peut même se demander si le choc ne sera pas violent au point de compromettre l'unité socialiste , mais si la cassure du cadre où elles évoluent ensemble, et les uns contre les autres, ne se produit pas, ce ne sera pas un travail facile que de les concilier.

Soyons certains que l'on s'efforcera à cette conciliation et que la tâche la plus ardue de ce Congrès consistera dans l'élaboration d'une motion transactionnelle. L'effroi d'être responsable d'une scission inspirera les adversaires en présence, plus encore peut-être que le souci de faire triompher leurs conceptions respectives. Ainsi l'Unité paraîtra triompher des formes diverses du socialisme ouvert à l'aide d'une interminable motion dont les termes subtilement pesés, analysés et distillés, s'efforceront de donner l'illusion de la communauté de pensée,

Et l'équivoque subsistera.

René BEROT.

La Peine de Mort et la rentrée des Chambres

De la *Grande Revue* du 10 octobre 1908 :

Il existe une proposition à l'ordre du jour, proposition dont on a peu parlé au cours de ces vacances, mais qui ne laisse pas que de préoccuper le gouvernement : c'est celle concernant la suppression de la peine de mort.

Le président de la République, tout le monde le sait, est partisan de la suppression. En cela d'accord avec son président du Conseil, qui est lui aussi résolument hostile à la peine capitale, s'appuyant sur ce fait que la chambre était saisie de la question et qu'il convenait de ne pas préjuger son vote, M. Fallières a commué régulièrement toutes les condamnations à mort prononcées depuis le commencement de son septennat. Nos lecteurs connaissent l'agitation qui en est résultée : presque tous les Conseils généraux émettent des vœux en faveur du maintien et les jurys imitent leur exemple. A la Chambre le courant, d'abord favorable à la suppression, s'est modifié et des députés qui avaient signé la proposition d'abolition ont non seulement retiré leur signature, mais encore déclaré qu'ils voteraient le maintien. C'est à deux voix seulement que, dans sa séance du 8 juillet dernier, c'est à-dire quelques jours à peine avant les vacances, la Chambre a consenti, en dépit de l'insistance de M. Gastillard et sur la demande du garde des sceaux, à ajourner le débat à la rentrée, La question va donc revenir et M. Aristide Briand, s'il réclame un nouvel ajournement, est bien trop avisé pour s'engager à fond, car il risquerait fort d'être mis en minorité. Son prédécesseur à la chancellerie, M. Guyot-Dessaigne, avait longuement insisté au moment de la constitution du ministère, pour qu'on fit figurer formellement la suppression de la peine de mort dans son programme et l'on avait eu beaucoup de mal à lui faire comprendre que cette question n'était pas de celles dont l'introduction s'imposait dans le programme d'un nouveau cabinet. Le gouvernement qui a manifesté l'intention de poser la question de confiance sur chaque article de son programme primitif : rachat de l'Ouest, impôt sur le revenu, etc., n'est donc pas lié par un engagement quelconque. N'empêche qu'il ne peut que se ralier aux vues du président de la République et combattre le maintien de la peine de mort. Or, celle-ci à de grandes chances d'être maintenue. L'échec s'il se produit, n'aura pas trop d'importance pour le cabinet ; il en aura pour le chef de l'Etat. Il sera difficile à M. Fallières de méconnaître le sentiment exprimé par la Chambre et de continuer à gracier les condamnés. D'autre part s'il laisse exécuter, un rapprochement assez choquant sera fait, entre les graciés d'hier et les exécutés de demain et le président se trouvera agir en contradition formelle avec ses propres doctrines et la manière de voir qu'il a eue jusqu'ici.

Cette question de la peine de mort est, on le voit, fort épineuse et il faudra toute l'habileté de M. Aristide Briand pour la résoudre avec élégance.

© VILLE DE SISTERON

INFORMATIONS

La récolte du blé.

Le « Marché Français » vient de publier, d'après l'enquête de l'Association nationale de la Meunerie française, son travail annuel sur la production du blé en France en 1908. La récolte qu'il avait estimée à 147.219.055 hectolitres pour 1907, n'aurait fourni cette année que 117.796.655 hectolitres, soit 19.98 o/o de moins.

D'après la Meunerie, nos besoins annuels, qui ressortaient pour 1907-1908 à 131.318.204 hectolitres, seraient en 1908-1909 de 128 millions 819.974. Ils se trouvent largement assurés grâce au solide reporté de la dernière campagne, évalué à 32.512,517 hectolitres au 1er août dernier, les importations de l'année comprises, lesquelles se sont élevées seulement a 2.480.189 hectolitres, sorties déduites et farines ramenées en blé.

A fin juillet prochain le stock de blé s'élèverait encore à 21.519.193 hectolitres, importations non comprises et sous réserve de la perte que le stock pourra avoir à supporter pour compenser la qualité défectueuse du blé cette année, compensation qui ne semble pas, dans tous les cas, exiger plus de 4 à 5 % de la production, ce qui ramènerait alors l'exédent à une quinzaine de millions d'hectolitres.

* * *

Concours pour la nomination à l'emploi d'Inspecteur Départemental de la santé et de l'hygiène publiques en Seine-Inférieure

Un concours pour la nomination à l'emploi d'Inspecteur Départemental de la santé et de l'hygiène publiques, en Seine-Inférieure, sera ouvert à la préfecture de Rouen, le 14 décembre 1908.

Les candidats à cet emploi devront être Français ou naturalisés Français, âgés de 25 ans au moins et 40 ans au plus au 31 décembre 1908, pourvus du diplôme de Docteur en médecine et faire parvenir leur demande au Préfet de la Seine-Inférieure avant le 15 novembre 1908.

Les avantages attachés à cette fonction sont les suivants :

1° traitement de 8000 francs ; 2° remboursement des frais de déplacement ; 3° pension de retraite.

Sur leur demande, adressée à la Préfecture de Rouen, le programme des conditions du concours leur sera immédiatement adressé.

Chronique Locale

SISTERON

Elections sénatoriales. — Les élections pour le renouvellement de la troisième série sénatoriale sont fixées au 3 janvier 1909.

L'élection des délégués sénatoriaux aura lieu le 29 novembre 1908.

Courses de bicyclettes. — La course du championnat des Basses-Alpes, demi-fond, de 50 kilomètres, s'est disputée dimanche, sur la route de Manosque à Lurs a été favorisée par un temps splendide. En voici les résultats : 1er Hutz, de Digne ; 2e Louis Maurel, de Manosque ; 3e Moulet, de Sisteron ; 4e Faudon, de Digne ; 5e Delpiano, de Mézel, qui ont accompli le parcours de 50 kilomètres en 1 h. 36 minutes ; 6e Nevcuillon Julien, de Manosque ; 7e Chaudon, de Volx ; 8e Raoust, de Manosque.

Chasse à la caille. — Par décision du 7 octobre 1908, le ministre de l'agriculture vient d'autoriser les préfets à prendre, par application de la loi du 16 février 1898, des arrêtés fixant la clôture de la chasse au 25 octobre 1908.

Contributions indirectes. — M. Allier, contrôleur adjoint, attaché à la direction du département de Vaucluse, est nommé contrôleur dans le département des Basses-Alpes, en remplacement de M. Dupouy, récemment appelée dans la Corrèze.

Collège. — M. Vanier, du collège de Pont-à-Mousson, licencié ès sciences physiques et mathématiques, est nommé professeur de sciences mathématiques et physiques au collège de Sisteron.

Vendanges. — Les vendanges se poursuivent partout. Elles sont terminées sur le littoral de la Méditerranée et battent leur plein dans la vallée de la Durance ; on y constate des rendements abondants. Il n'en est malheureusement pas de même dans le reste de la France, et surtout en Champagne, on le sait.

On a des renseignements sur l'écoulement des vins en France en 1907-08. Il s'est élevé pour cette campagne à 43.349.019 hectolitres.

Foire de St-Domnin. — Temps nuageux toute la journée, beaucoup de bestiaux sur le pré de foire et place de l'Eglise ; peu de monde sur le marché, volailles et œufs se sont vendus à un prix assez élevé, trop élevé même ce qui fait prévoir de fortes hausses pour l'hiver qui vient. Transactions nombreuses sur les bestiaux, affaires presque nulles pour le commerce au détail.

Voici la mercuriale :

Bœufs de 83 à 85 fr. les 100 kilos ; moutons, de 0 fr. 90 à 0 fr. 95 le kilo ; agneaux, de 0 fr. 95 à 1 fr. le kilo ; porcs gras, 1 fr. 15 le kilo ; porcelets, de 30 à 35 fr. pièce. — Blé, de 29 à 30 fr. les 128 kilos ; blé de semence, de 35 à 36 fr. les 128 kilos : avoine, de 16 à 17 fr. les 100 kil. ; sainfoin, de 1 fr. 50 à 1 fr. le double décalitre. — Amandes dures de 3 fr. 25 à 3 fr. 40 le double décalitre ; amandes princesses, de 1 fr. 15 à 1 fr. 20 le kilo. — Cire, de 1 fr. 35 à 1 fr. 40 le kilo. — Raisins, de 8 à 10 fr. les 100 kilos. — Poulets, de 3 fr. 50 à 4 fr. la paire. — Lièvres de 7 à 7 fr. 50 pièce ; lapins, 2 fr. 50 la pièce ; perdrix, 2 fr. 25 pièce ; grives, 0 fr. 45 pièce. — Œufs, 1 fr. 25 la douzaine.

Casino Théâtre. — Nous annonçons avec plaisir aux nombreux amateurs de théâtre la venue sur la scène de notre Casino de la troupe Sauvageol, qui a laissé parmi nous une réputation légitime et méritée.

La troupe Sauvageol s'éjournera à Sisteron tout l'hiver et rayonnera sur les villes environnantes. Ses débuts sur la scène théâtrale auront probablement lieu dans la dernière huitaine du courant mois.

Voilà, ce nous semble, de bonnes soirées en perspective.

Ecole d'Agriculture d'Oraison. — Les examens d'entrée à l'école d'agriculture d'Oraison ont eu lieu au siège de l'école, le jeudi 1er octobre, à 9 heures du matin. sous la présidence de *M.* Galfard, conseiller du commerce extérieur de la France, assisté de MM. Farsy, directeur, Granier, Ruitre, Décory, Revest et Sauve, membre du personnel enseignant.

Ont été admis par ordre de mérite :

1er Robert Ferdinand, de Chantemerle (Hautes-Alpes) ; 2es *(ex-œquo)* Bassac Léon, de Châteauneuf-Miravail, et Constans Justin, de Montagnac ; 3e Pascal Emile, d'Entrevaux ; 4e Pascal Désiré, de Valernes ; 5e Musso Maxime, de Vaumeilh ; 6e Constans Fernand, d'Artignosc (Var) ; 7e Chandre César, de Bras-d'Asse ; 8e Vernoux Jean, d'Entrevaux ; 9e Arnoux Gaston, d'Estoublon ; 10e Francou Louis, de Forcalquier ; 11e Jouvet Laurent, de Mézel ; 12e Guigou Lucien, de St-Etienne-les-Orgues ; 13e Marin Danton, du Brusquet ; 14e Garnier Joseph d'Ancelle (Hautes-Alpes) ; 15e Misirlian de Constantinople.

La rentrée des classes est fixée au mardi 3 novembre prochain.

Travail à façon — Madame Vve PINON, modiste des principales maisons de Paris, à l'honneur d'informer le public, que définitivement fixée à Sisteron, chez Mlle T. Lazare rue du glissoir, elle se tient à la disposition des personnes pour les réparations, le remontage et la confection des chapeaux, capotes, etc, en employant au mieux les mêmes fournitures lorsqu'elles le permettront.

Trente ans de pratique lui permettent de livrer avec un fini irréprochable et de bon goût n'importe le travail qu'on voudra bien lui confier.

Livraison rapide — Prix modéré.

P.-L.-M. — *Fête de la Toussaint.* — A l'occasion de la Fête de la Toussaint, les coupons de retour des billets d'aller et retour délivrés à partir du 28 Octobre seront valables jusqu'aux derniers trains de la journée du 4 Novembre 1908, étant entendu que les billets qui auront normalement une validité plus longue conserveront cette validité.

La même mesure s'étend aux billets d'aller et retour collectifs délivrés aux familles d'au moins quatre personnes.

ETAT-CIVIL

du 9 au 16 Oct. 1908

NAISSANCES

Néant.

MARIAGE

Entre M. Belle Louis Joseph, bijoutier à Sisteron et Mlle Rippert Magdeleine-Elisa, s. p. à Digne.

DÉCÈS

Delhomme Emilie, 12 ans, hospice.

Roubaud Marius, cultivateur, 26 ans à la Prévoté.

Reynaud Claude, cult., 74 ans, hospice.

P.-L.-M — La Compagnie mettra en marche à partir du 4 Novembre, *les trains extra-rapides de nuit Nos 17 et 18*, desservant la Côte d'Azur.

Ces trains auront lieu :

A l'aller : du 4 novembre au 6 décembre, les mercredis et samedis ; du 7 décembre au 30 avril, tous les jours sauf le jeudi ; du 1er mai au 15 mai, les lundis, mercredis et samedis ; du 16 mai au 26 mai, les mercredis et samedis.

Au retour : du 6 novembre au 4 décembre, les lundis et vendredis ; du 5 décembre au 30 avril, tous les jours, sauf le jeudi ; du 1er mai au 15 mai, les lundis, vendredis et dimanches ; du 16 mai au 29 mai, les lundis et vendredis.

Trajet de Paris à Nice en 15 heures

Ces trains sont composés de grandes voitures de 1re classe à bogies, de lits-salon, d'un salon à deux lits complets, d'un sleeping car et d'un vagon-restaurant.

Nombre de places limité.

On peut retenir ses places d'avance moyennant un supplément de 2 fr. par place.

Une bonne recette

Pour dissiper instantanément un accès d'asthme d'oppression, d'essoufflement, des quintes de toux opiniâtre provenant de vieilles bronchites, il n'y a qu'à employer la Poudre Louis Legras, le meilleur remède connu. Le soulagement est obtenu en moins d'une minute et la guérison vient progressivement. Une boîte est expédiée contre mandat de 2 fr. 10. adressé à M. Louis Legras 139, Bd Magenta, à Paris.

La Besace (Ardennes), 25 Nov 07. — Ma mère avait des digestions pénibles et ne dormait presque pas. Elle prit des Pilules Suisses, et une boîte a suffi pour qu'elle aille tout à fait bien. Mlle Donchery. (Sig. lég.). 1 fr. 50 la boîte franco. Glaesel, ph., rue Grammont 28, Paris.

5 A 6 FRANCS DE GAIN PAR JOUR !

ON DEMANDE de suite, dans n'importe quelles localité, des personnes disposées à se charger de

tricoter à la Machine des bas et articles de bonneterie. Travail à domicile, facile et assuré, pouvant rapporter de 5 à 6 francs par jour et s'apprenant sans peine. Aucune connaissance préalable n'est nécessaire. — **LA MAISON s'engage à fournir du travail.** — Prospectus et certificats sont livrés franco sur demande.

NEHER & FOHLEN

Fabrique de Bas et Bonneterie

2, rue Francisque-Sarcey, PARIS (Passy). - B 231

AGENTS demandés pour vendre à la campagne des produits vétérinaires de M. Bouyer pharmacien, indispensables aux cultivateurs et éleveurs ; 15 à 20 frs. par jour à gagner toute l'année. — Inutile d'écrire sans bonnes références. — S'adresser à MM. CHAUVEAU-DIXNEUF et FILS, dépositaires à La Séguinière près Cholet (Maine-et-Loire)

A CÉDER DE SUITE

pour cause de Santé

Un Magasin de Modes

situé au centre de la ville

Bonne clientèle. — Conditions avantageuses.

Pour renseignements, s'adresser au bureau du Journal.

A VENDRE

FOIN 3me coupe sur place

en totalité ou en parties, environ 5 hectares.

S'adresser au bureau du Journal.

GRAND HOTEL VASSAIL

CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE

A. HARTEL, Chef de cuisine

Grande Salle pour Noces et Banquets. Plats sur commande. Service à prix fixe. Plats du jour à emporter Service spécial les jours de foires et marchés.

Etude de Me Ch. BONTOUX

Avocat-Avoué, Licencié-en-Droit

à **Sisteron** (Basses-Alpes)

EXTRAIT

d'un Jugement de Divorce

D'un jugement contradictoire rendu par le Tribunal Civil de Sisteron le dix-neuf mai mil neuf cent huit enregistré et signifié.

Au profit de Félix **Vial**, propriétaire demeurant et domicilié à Valbelle admis au bénéfice de l'assistance judiciaire par décision du bureau de Sisteron du douze juillet mil neuf cent sept.

Contre : Léontine **Figuière** épouse **Vial** sans profession, demeurant et domiciliée à Valbelle.

Il a été extrait ce qui suit : Le Tribunal Civil de Sisteron après en avoir délibéré déboute la dame Léontine **Figuière** de sa demande principale en divorce.

Reçoit **Vial** reconventionnellement demandeur, prononce le divorce d'entre les époux **Vial-Figuière** aux torts et griefs de la dame Léontine Figuière.

Pour extrait :

C. BONTOUX.

Etude de Me L. BÉQUART

notaire

à **Sisteron** (Basses-Alpes)

Adjudication

Volontaire

Le **Dimanche vingt-cinq octobre** mil neuf cent huit à **deux** heures après-midi, à Sisteron, en l'étude et par le ministère de Me **Béquart**, notaire à Sisteron, il sera procédé à la

Vente aux Enchères Publiques

des immeubles ci-après désignés appartenant à dame Marie **Estornel** épouse Henri **Latil**, ancien économe des hospices de Sisteron.

DÉSIGNATION DES IMMEUBLES A VENDRE

Commune de Sisteron

PREMIER LOT

Propriété en nature de pré et labour avec bastidon, située au quartier du Plan de la Baume ; d'une contenance d'environ 40 ares ; confrontant dans son ensemble Bouveris, canal, Emilie Bardonnenche, hoirs Clément Lazare.

Mise à prix : **Huit cents** francs.
ci.. ..... **800** francs.

DEUXIÈME LOT

Propriété en nature de labour, au quartier du Plan de la Baume ; d'une contenance d'environ **24** ares ; confrontant dans son ensemble Rougon, chemin, Prosper Maurel et chemin.

Mise à prix : **Cinq cents** francs.
ci. ..... **500** francs.

TROISIÈME LOT

Propriété en nature de labour, située au quartier du Thor ; d'une contenance d'environ 36 ares ; confrontant dans son ensemble Thélène Thomé, Blanc, chemin et Figuière Paulin.

Mise à prix : **Six cents** francs.
ci.. ..... **600** francs.

QUATRIÈME LOT

Grenier à foin à la Coste, avec entrée du côté de la citadelle, accessible par charrette ; confrontant Imbert Henri, rue et Amat Joseph.

Mise à prix : **Deux cents** francs.
ci ..... **200** francs.

Commune de Valernes

CINQUIEME LOT

Un **joli Domaine** en grande partie arrosable, appelé *La Chatte* ; comprenant : bâtiments d'habitation et d'exploitation, terres, prés, bois, vagues avec un pré à Saint-Didier.

Mise à prix : **Cinq mille** francs.
ci..... **5.000** francs.

Jouissance immédiate

Pour tous renseignements s'adresser à Me **Béquart**, notaire, rédacteur du cahier des charges.

Pour extrait :

L. BÉQUART.

© VILLE DE SISTERON

ÉTUDE
de
Me Frédéric-Adrien **BERENGUIER**
Notaire à Aubignosc.
Canton de Volonne (Basses-Alpes)

VENTE
VOLONTAIRE
PAR ADJUDICATION

Dimanche vingt-cinq octobre à **une** heure de l'après-midi par le ministère de Me **Berenguier**, notaire à Aubignosc, dans la salle de la Mairie de Châteauneuf-Val-Saint-Donat. Des immeubles ci-après désignés appartenant à Madame **Martel** épouse de Monsieur **Gras** Adrien.

PREMIER LOT

Une **maison**, écurie, grenier, cave, loges à cochons, régale, le tout de fond en comble, jardin attenant, le tout situé au hameau du Jas de Bide ; confrontant dans son ensemble : levant et midi, chemin ; nord, Richaud Iréné et autres confronts plus vrais s'il y en a.

Sur la mise à prix de **Cinq cents** francs, ci.....**500** francs.

DEUXIÈME LOT

Une **terre** labourable et amandiers quartier de Siricon, au hameau du Jas de Bide ; touchant : levant, le ravin ; midi, les hoirs Bonnet ; couchant, chemin.

Sur la mise à prix de **Cinq cents** francs, ci..... **500** francs.

TROISIEME LOT

Une **terre** labourable, amandiers, quartier du Prieurac, au Jas de Bide ; touchant : Alphand Amen, chemin et autres confronts plus vrais s'il y en a.

Sur la mise à prix de **Deux cents** francs, ci.....**200** francs.

QUATRIEME LOT

Une **terre** labourable, quartier du Pré clos de la loge ; touchant : levant, chemin vicinal ; midi, Chambertin Donin ou autres confronts plus vrais s'il en existe.

Sur la mise à prix de **Cinq cents** francs, ci..... .....**500** francs.

CINQUIEME LOT

Une **terre** en nature de pré même quartier ; touchant : Amayenc Edouard, Louis Eyriès, Richaud Amable et autres.

Sur la mise à prix de **Deux cents** francs, ci..... **200** francs.

SIXIEME LOT

Une **terre** labourable et amandiers, quartier de la Travasière ; touchant : Richaud François, Amayenc Célestin, Barbarin et autres confronts s'il en existe.

Sur la mise à prix de **Deux cents** francs, ci.....**200** francs.

SEPTIEME LOT

Une **terre** labourable, oliviers et amandiers, quartier de fond Cornaud ; touchant : Richaud, le chemin, Roure, Alphand et autres.

Sur la mise à prix de **Cent** francs. ci.....**100** francs.

HUITIEME LOT

Une **terre** labourable et vignes, quartier des Planes ; touchant : Veuve Richaud, Heyriès, Mouranchon et autres.

Sur la mise à prix de **Cent** francs. ci..... .... **100** francs.

NEUVIEME LOT

Une **terre** labourable et vignes, quartier des Basses-Côtes, traversée par la route ; touchant dans son ensemble : Bonnet, Meynier, Blaise André, ravin, Maillet et autres confronts plus vrais s'il en existe.

Sur la mise à prix de **Quatre cents** fr., ci.....**400** francs.

DIXIEME LOT

Une **terre**, bois et vague, quartier du Jas de Montfort dite Blache ; touchant : Ferdinand Joselet, Bonnet Frédéric, Tiran Michel et autres confronts s'il en existe.

Sur la mise à prix de **Cent** francs. ci.....**100** francs.

ABLOTISSEMENT

Après les enchères partielles, les lots adjugés ou non seront réunis en un seul lot, et exposés de nouveau aux enchères en bloc et sur la mise à prix formée du montant des lots adjugés et des mises à prix de ceux non adjugés.

Pour prendre connaissance des clauses et conditions de la vente, s'adresser à Me **Berenguier**, notaire à Aubignosc, soussigné, détenteur du cahier des charges.

BERENGUIER.

Etude de Me TURCAN
Notaire
à **Sisteron** (Basses-Alpes)

VENTE
AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Le **Dimanche vingt-cinq octobre** mill neuf cent huit à **deux** heures du soir en l'étude
Ie D'un

GRAND

DOMAINE

de rapport et d'agrément, situé commune de **Sigoyers** à dix kilomètres de Sisteron et un kilomètre de Thèze, comprenant : maison de maitre meublée, douze pièces, caves, écurie, remise, jardin arrosable, terrasses, ombrages, eau de source, salle de bains, pêche et chasse.

Et d'une

VASTE et BELLE FERME

de rapport indépendante avec les capitaux.

Contenance totale **91** hectares.

Mise à prix, meubles et capitaux compris : **Cinquante cinq mille** fr. ci.... **55.000 fr.**

Meubles non compris **50 000 fr.**

IIe. — d'une

MAISON

à Sisteron rue de l'horloge.

Mise à prix : **Cinq mille** francs, ci.... **5000 fr.**

IIIe. — D'un

PRE

sis à Sisteron, quartier du Plan de la Baume.

Mise à prix : **Six-mille cinq-cent** francs, ci... **6.500 fr.**

Pour renseignements s'adresser à Me **Turcan,** notaire à Sisteron, dépositaire du cahier des charges, et pour visiter à l'économe de l'hospice de Sisteron.

Pour extrait :
TURCAN.

PARIS-MODES

C'est à partir du Lundi 6 avril qu'a été ouvert dans la rue Traverse de la Place, en face les *Galeries Sisteronnaises*, le magasin **Paris-Modes.**

Toute la clientèle féminine élégante voudra voir le choix des gracieux chapeaux faits qui seront livrés à des prix très avantageux (4,90 et au dessus). On y trouvera également un grand assortiment de *faux-cols*, *gants* et *cravates* pour Dames et Messieurs.

Mademoiselle MICHEL fait savoir à sa nouvelle clientèle qu'une modiste est attachée à la maison pour les réparations et transformations.

A VENDRE
Grand Entrepot de Vins
situé au Centre de la Ville

S'adresser au bureau du *Sisteron-Journal.*

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac, de la vessie, de rhumatismes, un moyen infaillible de se guérir, promptement ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cet offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à M. *Vincent*, 8, Place Victor Hugo, à Grenoble qui répondra gratis et franco par courrier et renvera les indications demandées.

ON DEMANDE DES MALADES
même réputés incurables — PAIEMENT APRÈS GUÉRISON

Guérison rapide et sûre sans drogues, sans opérations, sans danger, sans rechute, par la **MÉDECINE NATURELLE,** *électricité, radiations, eau, plantes, hygiène,* **et que chacun peut suivre chez soi.** — de toutes les maladies organiques ou chroniques les plus graves, les plus anciennes et ayant résisté à tous autres traitements, telles que : Tuberculose, Maladies de Poitrine, Asthme, Rein, Foie, Vessie, Estomac, Peau, Intestins, Anémie, Rhumatisme, Goutte, Gravelle, Vices du Sang, Nerfs, Impuissance, Neurasthénie, Paralysie, etc.

20.000 MALADES SAUVÉS DEPUIS 4 ANS. GUÉRISON 85 °/o. AMÉLIORATION TOUJOURS

Pour recevoir consultation gratuite sous pli fermé, écrire avec grands détails au
Président du Comité Médical de la Médecine Naturelle, 8, Rue des Bons-Enfants, PARIS.

GUERISON DES HERNIES

MEMBRE DU JURY et HORS CONCOURS
BANDAGES SANS RESSORTS,

M. J. GLASER, l'éminent herniaire de Paris dont toute la presse a signalé la renommée universelle pour avoir délivré des milliers de malades atteints de hernies, nous annonce son arrivée parmi-nous. Personne n'ignore plus son admirable invention qui consiste en un appareil sans ressort qui supprime tous les bandages fabriqués jusqu'à ce jour, fussent-il électriques, élastiques, pneu ou caoutchouc rien ne peut imiter le nouvel appareil GLASER. Du reste, les personnes guéries l'ont attesté publiquement L'appareil de M. GLASER, est le plus léger, le plus doux, le seul qui puisse se porter jour et nuit, sans gêne, ni déranger les habitudes du malade, Il est aussi le seul qui puisse assurer la guérison des hernies, les plus rebelles, Par sa pression douce et constante il se forme une nouvelle poussée graisseuse qui referme l'anneau et la guérison est ainsi obtenue.

Pour vous rendre un compte exact, nous ne pouvons mieux faire que de placer sous vos yeux le dessins ci-contre examinez le, suivez le pointillé jusqu'à la lettre *A*, et vous aurez

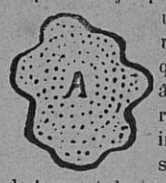

une idée exacte sur la fermeture herniaire. Nous ajoutons que l'appareil GLASER a valu à son inventeur les plus hautes récompenses. Mais ne vous imaginez pas que cet appareil se vend par wagons aux armées de terre et de mer, aux chemins de fer ainsi qu'aux grandes administrations, non ! C'est un l'appareil scientifique dont la démonstration est faite individuellement à chaque malade et suivant son cas afin de pouvoir s'en servir efficacement et obtenir le résultat désiré ; aussi dans l'intérêt des personnes des deux sexes. jeunes ou vieilles atteintes de hernies, efforts, descentes, ou même encore celles désespérées, après avoir suivi des méthodes illusoires ; le présent article est publié afin que chaque malade puisse en prendre note et profiter du passage du spécialiste qui les recevra à :

Gap, le 28 Octobre, Hôtel des Négociants.
SISTERON, le 29, Hôtel des Acacias.
Digne, le 30, Hôtel Boyer-Mistre
Forcalquier, le 31, Hôtel Valenty.

Si vous voulez recevoir franco la brochure sur la guérison des hernies, écrire comme suit en joignant 0 fr.30 en timbres : A M. GLASER, dans sa propriété, à Courbevoie, Paris.

N.-B — M. GLASER, n'a rien de commun avec certains soi-disant spécialistes qui se servent de noms qui ne leur appartiennent pas et d'un appui du corps médical ou académique qui ne leur a jamais été accordé.

LESSIVE PHÉNIX

ne se vend qu'en paquets de
1, 5 & 10 KILOGR.
500 & 250 GRAMMES
portant la Signature J. PICOT

Tout produit en sacs toile ou en vrac, c'est-à-dire non en paquets signés J. PICOT, *n'est pas* de la

LESSIVE PHÉNIX

L'Imprimeur-Gérant : Pascal LIEUTIER

Bulletin Financier

L'accord semble être fait entre la France, la Russie et l'Angleterre pour chercher une solution amiable au conflt des Balkans. Sur cette influence favorable, le marché est ferme.

Le 3 o|o français se négocie à 95 15.

Le Serbe est à 78.60 ; le Turc à 89.35 ; le Russe 5 o|o 1906 s'avance à 99.40 ; le 4 o|o Consolidé à 85 ; le 3 o|o 1891 à 70.95 ; l'Extérieure espagnole cote 94.90.

Les Sociétés de crédit sont en reprise. La Banque de Paris se négocie à 1485 ; la Banque Ottomane à 702 ; le Crédit Lyonnais à 1185, la Société Générale à 663 ; le Comptoir d'Escompte à 683 ; la Banque Franco-Américaine à 469.

Chemins français sans changements. Chemins espagnols fermes Obligations 5 o|o du chemin brésilien Victoria à Minas 436 ; Obligations 5 o|o du Port de Bahia 439.

Métropolitain 495 ; Thomson 687 ; obligations 5 o|o Energie Industrielle 475.

Mines d'Or en hausse.

Ouest africain français 460 les actions, 255 les parts.

Le Rio cote 1680,

NOVEL.
42, rue Notre-Dame-des-Victoires.

ASTHME ET CATARRHE

Guéris par les CIGARETTES ESPIC ou la POUDRE
OPPRESSIONS, TOUX, RHUMES, NEVRALGIES
Le FUMIGATEUR PECTORAL ESPIC
le plus efficace de tous les remèdes pour combattre les
Maladies des Voies respiratoires.
LES HOPITAUX FRANÇAIS

POUR FAIRE **PONDRE les POULES**
tous les jours
MÊME PAR LES PLUS
grands froids de l'hiver
2.500 ŒUFS
par an pour 10 poules
Demandez GRATIS et FRANCO
Notice donnant les moyens certains d'arriver à ce résultat garanti et d'*éviter* ainsi que de *guérir* toutes les *maladies des poules.*
Ecr. COMPTOIR D'AVICULTURE, PRÉMONT (Aisne)

RICQLÈS
PRODUIT HYGIENIQUE Indispensable
Seul Véritable ALCOOL DE MENTHE

LES POÊLES GODIN
SONT LES MEILLEURS
ET LES MOINS CHERS

COLIN ET Cie A GUISE (AISNE)
Chez tous les *Quincailliers, Poêliers, Fumistes, etc.*

LIQUIDE INDIANA

Guérison infaillible
en quelques jours
CORS AUX PIEDS
DURILLONS
ŒILS DE PERDRIX
VERRUES etc.

Le liquide *Indiana* est employé avec grands succès, et a obtenu plusieurs récompenses aux Expositions Francaises et Etrangères

DEPOT ET VENTE : *Chez* M. ***GIRAUD***, coiffeur, Articles de Toilette, *Parfumerie* 6, Rue de Provence, Sisteron,

© VILLE DE SISTERON

POURQUOI SOUFFREZ-VOUS ?

Si vous ne vous sentez pas bien portant, je puis vous guérir avec mon ÉLECTRO-VIGUEUR. Si vous êtes faible, je puis vous rendre fort. Si vous êtes rempli de douleurs rhumatismales, je puis les expulser. Je peux répandre de l'huile dans toutes vos jointures et les rendre flexibles. — J'ai souvent dit que la Douleur et l'Electricité ne peuvent vivre dans la même maison et je le prouve chaque jour.

L'effet de l'Electricité sur l'homme affaibli et épuisé est le même que celui de la pluie sur la terre desséchée en été. Il peut être débilité par la Varicocèle, les Pertes séminales, le Manque d'énergie ; il peut avoir des idées confuses, de l'inquiétude dans ses actes et dans ses décisions, de sombres pressentiments ; il peut être timide et irritable, éviter ses amis et la compagnie, n'avoir aucune confiance en lui-même s'il s'agit de la plus légère responsabilité — L'Electricité, convenablement appliquée pendant quelques heures seulement, fera évanouir tout ces symptômes.

Il n'existe pas un remède qui soit aussi simple, aussi facile à employer, aussi infaillible, aussi bon marché que l'**ELECTRO-VIGUEUR** du Docteur MACLAUGHLIN. Pour vous et pour ceux qui attendent de vous le bonheur, essayez-le dès maintenant. Faites-le tout de suite : une telle chose ne doit pas être remise.

C'est un appareil pour hommes et pour femmes.

Vous pouvez porter mon **ELECTRO-VIGUEUR** sans gêne toute la nuit et l'électricité infusée dans votre corps guérira tous vos Troubles nerveux et vitaux Maux de reins, Rhumatismes, Troubles intestinaux, Faiblesse d'estomac et toutes formes de souffrances et de faiblesses.

La durée de ce traitement varie d'une semaine à deux mois, et tous les sympthômes précités disparaîtront pour toujours, grâce à l'**ELECTRO-VIGUEUR**, qui transforme les plus faibles en hommes forts.

Maintenant, ne préféreriez-vous pas porter mon appareil vivifiant, l'**ELECTRO-VIGUEUR**, pendant pendant votre sommeil, chaque nuit, et sentir son ardente chaleur se répandre en vous, et vous voir prendre ainsi vous-même un nouveau bail de vie, à chaque application nouvelle, plutôt que d'embarrasser vos intestins avec des drogues nauséabondes ? — Assurément ! — Alors, essayez mon **ELECTRO-VIGUEUR.**

Docteur B.-N. MACLAUGHLIN,
14, Boulevard Montmartre, Paris.

Prière de m'envoyer votre livre gratuit sous enveloppe.

Nom _____

_____

Adresse _____

_____

Si vous voulez venir me voir, je vous en ferai la démonstration. Si cette visite vous est impossible, demandez-moi mon livre rempli de choses faites pour inspirer à l'homme la force et le courage. Envoi gratuit à ceux qui joindront le bon ci-contre à leur demande.

A LA CHAUSSURE MODÈLE

Veuve BRUN Adolphe

7, Rue Deleuze, près la Place de l'Horloge

SISTERON (Basses-Alpes)

CHAUSSURES EN TOUS GENRES

PRIX MODÉRÉS -- REPARATIONS

DÉJEUNER DES CONVALESCENTS — GOUTER DES ENFANTS

Chocolat des Gourmets Trébucien

— pur Sucre et Cacao —

Se recommande par sa bonté aux personnes soucieuses de leur santé — En vente à la Droguerie TURIN, Sisteron.

SISTERON-JOURNAL

est en vente
à SISTERON, Kiosque Queyrel
à AIX : chez M. MARTINET, Cours Mirabeau.
à MARSEILLE : chez M. Emile Croze, kiosque 5, en face l'Alcazar Cours Belzunce.
TOULON : chez M. Cassarini Md de journaux, Place d'Armes.

En vente à l'imprimerie Pascal LIEUTIER à Sisteron

GALERIES SISTERONNAISES

8. RUE TRAVERSE DE LA PLACE, 8

L. COLOMB

Grand assortiment de lainages. — Nouveautés et Noirs. — Confections pour dames et fillettes. — Fourrures, jupons, soieries.— Toiles, lingerie, mouchoirs

Cotonnades en tout genre. — Doublures. — Rayons de Deuil. — Mérinos. Flanelles. — Bonnetterie. — Corsets. — Dentelles.

Articles pour Trousseaux et achats de Noces.

Confections pour Hommes et Enfants

— AMEUBLEMENTS —

Cette Maison se recommande par le grand choix des articles, la fraicheur de ses marchandises, et son bon marché.

PRIX FIXE INVARIABLE

Tout acheteur soucieux de ses intérêts n'achètera rien sans se renseigner aux **Galeries Sisteronnaises.**

Imprimerie Administrative & Commerciale

Pascal LIEUTIER, successeur de A. TURIN

21, Place de la Mairie — SISTERON — Basses-Alpes

Impressions Commerciales et Administratives

TÊTES DE LETTRES — FACTURES — ENVELOPPES — MÉMORANDUMS

Labeurs - Circulaires - Carnets à Souches - Étiquettes

LETTRES DE MARIAGE, DE NAISSANCE ET DE DÉCÈS
CERTIFICATS DE VIE — MANDATS DE PAYEMENTS — CONVOCATIONS

CARTES D'ADRESSE — CARTES DE VISITE

Prix courants. — Affiches de tous formats

Fournitures Scolaires et de Bureaux

ENCRES DES MEILLEURES MARQUES

REGISTRES, COPIES DE LETTRES
TIMBRES EN CAOUTCHOUC

SOUS-MAINS ET SERVIETTES

Cahiers Écoliers - Crayons - Gommes - Encre à copier

Le Gérant, Vu pour la légalisation de la signature ci contre Le Maire,

© VILLE DE SISTERON